

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ
JUL 10 1980

Distr.
GENERALE
A/35/307
S/14027 ✓
27 juin 1980

ORIGINAL : FRANCAIS

UN/ACOLLON

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-cinquième session
Point 22 de la liste préliminaire^x
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE
Trente-cinquième année

Lettre datée du 26 juin 1980, adressée au Secrétaire général par
le représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation
des Nations Unies

A la requête de Son Excellence M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour votre information, une déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea en date du 13 juin 1980, lequel a condamné énergiquement le rapatriement dit volontaire de réfugiés kampuchéens par les autorités thaïlandaises et a exigé la fin de toutes les actions hostiles de leur part contre la République populaire du Kampuchea.

Je vous prie de bien vouloir faire circuler cette lettre et cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 22 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de la
République socialiste du
Viet Nam auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

^x A/35/50.

DECLARATION

du Porte parole du Ministère des Affaires étrangères
de la République Populaire du Kampuchea dénonçant
et condamnant la manoeuvre d'expulsion de
refugiés kampuchéens.

Selon le "Bangkok Post" du 10 juin 1980 et d'autres agences de presse occidentales des derniers jours, les autorités thaïlandaises se sont activement préparées pour mettre en exécution ce qu'elles appellent "un programme de rapatriement volontaire des réfugiés kampuchéens en Thaïlande". Selon ces mêmes sources, le rapatriement débiterait par le camp de Sakeo qui se trouve en territoire thaïlandais et entièrement contrôlé par les agents de Pol Pot. Un certain nombre de débris polpotiens déguisés en "réfugiés" qui y ont été nourris, entraînés et bien équipés, s'appêtent à rentrer au Kampuchea en vue de réaliser leur plan de la saison des pluies, de s'opposer au pouvoir révolutionnaire du Kampuchea et saboter la construction pacifique du peuple kampuchéen. Ces mêmes sources ont précisé que les autorités militaires locales thaïlandaises se chargeront du transport de ces mercenaires jusqu'à la frontière qu'ils traverseront en quatre endroits.

Il s'agit ici d'un nouveau pas extrêmement grave dans l'attitude hostile de la Thaïlande envers la République Populaire du Kampuchea, laquelle aggrave davantage la situation déjà très tendue à la frontière des deux pays et menace la paix et la stabilité dans cette région.

Il est à rappeler que dès le 28 février de cette année, le Conseil Populaire Révolutionnaire s'est déclaré disposé à entamer avec les autorités thaïlandaises des discussions sur le rapatriement des réfugiés kampuchéens. Récemment, le 6 juin 1980, le Ministère des Affaires étrangères de la République Populaire du Kampuchea a de nouveau proposé des rencontres entre les représentants des deux pays à n'importe quel niveau, le plus tôt sera le mieux, selon une forme appropriée pour discuter des mesures d'urgence visant à mettre fin à la situation tendue dans la région frontalière entre les deux pays et résoudre d'autres problèmes qui intéressent les deux parties.

La question qui se pose est de savoir si vraiment les autorités thaïlandaises désirent résoudre le problème des réfugiés kampuchéens. Si tel est le cas, pourquoi ont-elles à plusieurs reprises refusé d'en discuter avec le Gouvernement de la République Populaire du Kampuchea ? L'histoire des relations internationales ne manque pas d'exemples des pays, qui, ne se reconnaissant pas, se sont rencontrés pour discuter et résoudre leurs désaccords, en particulier des problèmes frontaliers.

L'attitude des autorités thaïlandaises prouve qu'elles s'obstinent dans le refus de reconnaître la réalité au Kampuchea, qu'elles persistent dans leur collusion avec les impérialistes et réactionnaires internationaux en vue de réaliser leurs manoeuvres de sabotage et de subversion vis-à-vis de la République Populaire du Kampuchea.

Encore une fois, le Ministère des Affaires étrangères de la République Populaire du Kampuchea réaffirme que ces viles manoeuvres seront écrasées. La situation au Kampuchea est irréversible.

Le Ministère des Affaires étrangères de la République Populaire du Kampuchea dénonce et condamne énergiquement cette hostilité délibérée des autorités thaïlandaises et exige qu'elles mettent fin à l'utilisation du territoire thaïlandais pour s'opposer au peuple kampuchéen, qu'elles cessent leurs manoeuvres de se servir de la question des réfugiés kampuchéens et de "l'aide humanitaire" pour poursuivre l'ingérence et l'agression contre le Kampuchea, saboter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République Populaire du Kampuchea. Les autorités thaïlandaises devront endosser l'entière responsabilité des conséquences de leurs propres actes.

Phnom Penh 13 juin 1980
